

Voyage en Italie (8-13 avril 2018) Conseils pratiques (CLC)

LES BAGAGES :

- * un sac de voyage (éviter les valises) portant les coordonnées de l'élève en France (déposé dans le coffre de l'autocar, il ne sera pas possible d'y accéder avant l'arrivée dans les familles).
- * un petit sac contenant les panier-repas. Ce sac restera dans la soute de l'autocar.
- * une sacoche ou sac à dos contenant les affaires personnelles : papiers d'identité, argent,...
- * quelle que soit la période de votre séjour, prévoir toujours un vêtement de pluie, des vêtements chauds en cas de mauvais temps, des vêtements plus légers si vous voyagez en mai/juin, de bonnes chaussures de marche.
- * un nécessaire de toilette complet (ne pas oublier gants et serviettes)
- * un réveil
- * un dictionnaire

DANS TOUS LES CAS NE PRENDRE QUE L'ESSENTIEL ET LAISSER LES OBJETS DE VALEUR A LA MAISON (bijoux, MP3, Ipod, consoles de jeux, ...).

NE PAS OUBLIER :

- * la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre Caisse de Sécurité Sociale (délai : 2 à 3 semaines)
- * l'argent de poche pour les dépenses personnelles. Une somme de 45 à 60 € est largement suffisante.
- * en cas de traitement médical particulier, emporter les médicaments personnels ainsi qu'une photocopie de l'ordonnance (voir le paragraphe ALLERGIES ALIMENTAIRES).

LE COMPORTEMENT

* Dans l'autocar

- * pour des raisons de sécurité, rester toujours assis, les changements de place ou les déplacements dans l'allée centrale sont interdits. Les ceintures de sécurité doivent être attachées, conformément au décret n°2003-637 du 9 juillet 2003. En cas de défaut de port par les passagers, la responsabilité pénale reste individuelle pour chacun d'eux. En aucun cas la responsabilité du conducteur et de son employeur ne pourra être engagée.
- * veiller à la propreté dans l'autocar : pas de détrit, de « chewing-gum » par terre ou dans les cendrier.
- * veiller à ne pas causer de dégradations dans l'autocar.
- * prudence et discipline lors de chaque descente de ou montée dans l'autocar.
- * prudence et discipline lors de chaque descente ou montée dans l'autocar.

* Pendant les visites

- * écouter et respecter les consignes surtout pour les horaires et points de rencontre.
- * pas de bousculades sur les trottoirs, ni dans les musées
- * ne jamais rester seul mais en groupe. Si on est perdu, s'adresser à un POLICIER et lui présenter votre "Passaporto".
- * pas de vols dans les magasins ! On risque une forte amende et le retour immédiat en France, à la charge des parents.
- * à l'inverse, attention aux pick-pockets ! Toujours veiller sur ses affaires !

* Dans la famille hôte

L'adresse de la famille d'accueil et tous les renseignements la concernant vous seront communiqués par le professeur responsable avant le départ.

Vivre dans un pays étranger, c'est avant tout accepter son mode de vie, ses coutumes et respecter les hôtes qui nous reçoivent. Voici quelques conseils qui faciliteront l'intégration et assureront la réussite du séjour :

- * respecter les horaires des repas et de retour des excursions,
- * ranger sa chambre le matin et rassembler ses effets personnels, afin d'éviter des pertes ou des oublis lors du départ,
- * chaque matin, avant de partir, ne pas oublier le panier repas préparé par l'hôte
- * goûter tous les plats préparés par l'hôte. Si un plat n'est vraiment pas au goût de l'enfant, l'expliquer à la famille, elle lui proposera certainement autre chose. Remercier l'hôte après chaque repas. Lui proposer de l'aider à débarrasser la table,
- * être attentif à sa consommation d'eau lors de l'utilisation de la salle de bain. Attention, en Italie, par mesure d'économie, certaines familles coupent l'eau chaude dans la journée. Si un élève constate qu'il n'y a pas d'eau chaude, il faut qu'il demande à sa famille de rebrancher le chauffe-eau,
- * pour éviter toute tentation, ne jamais laisser d'objets de valeur ou d'argent en évidence. A contrario, avertir les élèves qu'ils ne doivent pas emporter d'objets ou linge de maison appartenant à la famille,
- * si par mégarde, un objet ou meuble était endommagé par un élève, il doit impérativement en informer son professeur et le responsable local de façon à établir une déclaration signée des 3 parties avant de quitter les lieux, et nous la transmettre dans les meilleurs délais,
- * avant le départ, vérifier avec sa famille hôte que tout est en ordre dans la chambre et que rien n'est oublié (objets ou vêtements).

Nous vous rappelons que chacun est responsable de ses effets personnels et en aucun cas CLC ne pourra s'occuper de gérer les biens oubliés.

CERTAINS MALENTENDUS SONT SOUVENT DUS A DES PROBLEMES DE COMPREHENSION DE LA LANGUE. LES ELEVES NE DOIVENT PAS HESITER A CONTACTER LES PROFESSEURS ET LE RESPONSABLE LOCAL POUR ECLAIRCIR TOUTE SITUATION.

* Les sorties le soir

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir le soir non accompagnés d'un adulte. Cette règle s'applique également aux élèves majeurs.

DISCIPLINE

Dans le cas où le professeur responsable ou notre responsable local estimerait qu'il ne peut plus continuer à assumer la responsabilité d'un élève dont le comportement gêne la famille hôte, ou les autres participants ou le bon déroulement du séjour, les parents ou le participant s'il est majeur s'engagent à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer son retour en cours de séjour, sans délai et à leurs frais.

Nous sommes certains que toutes ces consignes et recommandations seront comprises et acceptées par tous afin que le voyage se déroule dans les meilleures conditions et demeure un souvenir agréable pour tous.

LE RAMASSAGE

Les familles hôtes accueillent les élèves le premier soir au point de rencontre où stationnera l'autocar. Les familles les plus éloignées accompagneront les enfants matin et soir au point de rencontre. Les familles les plus proches (résidant à environ 5 mn à pied du point de rencontre) indiqueront aux élèves leur chemin pour rejoindre seul le point de rencontre. Sa durée peut varier en fonction de la localité.